



District de Maine et Loire de Football

Assemblée Générale extraordinaire et ordinaire

Vendredi 25 juin 2021

Au Crédit Agricole Caisse Régionale à ANGERS
Assemblée Générale en visioconférence avec les clubs

PROCES VERBAL

Clubs présents : ALLONNES BRAIN UF, AMBILLOU ASVR, ANDARD BRAIN ES, ANDREZE JUB-JALLAIS FC, ANGERS CROIX BLANCHE, ANGERS DOUTRE SC, ANGERS HAUTS ST AUBIN AC, ANGERS INTREPIDE, ANGERS LAC DE MAINE, ANGERS MAYOTTE CS, ANGERS MEDICO SOCIAL AS, ANGERS NDC, ANGERS VAILLANTE, ANGRIE AS ST PIERRE, AUVERSE MOULIHERNE, AVRILLE AS, BAUGE EA BAUGEOIS, BAUNE VAL BAUGEOIS, BEAUCOUZE SC, BEAUFORT EN VALLEE US, BEAUPREAU CHAPELLE, BOUCHEMAINE ES, BOURGNEUF STE CHRIST, BOUZILLE MARILLAIS, BREZE OL, BRIOLLAY US, CANDE CHALLAIN LOIRE, CHALONNES CHAUDEF., CHAMPIGNE QUERRE AG, CHAMPTEUSSE ANJ BAC, CHAMPTOCE USSCA, CHAMPTOCEAUX CASTELV, CHATELAIS NYOISEAU, CHAUDRON ST QUENTIN, CHOLET FC 2020, CHOLET JEUNE France, CHOLET FC, CHOLET RC, CHOLET SO, CHRISTOPHESEGUINIÈRE, COMBREE NOYANT US, CORNE USC, CORON OSTVC, DAUMERAY AJAX F, DENEE LOIRE LOUET ES, DOUE LA FONTAINE RC, ECOUFLANT AS, ETRICHE AF, INGRANDES LE FRESNE, JUIGNE FC LOUET, LA DAGUENIERE BOHAL, LA POMMERAYE POMJ, LA POSSONNIERE SAVEN, LA ROMAGNE ROUSSAY, LA SALLE AUBRY POIT, LA TESSOUALLE EA, LANDEMONT LAURENTAIS, LE BOURG D'IRE FC, LE FIEF GESTE FC, LE FUILET CHAUSSAIRE FC, LE LION D'ANGERS CS, LE LONGERON TORFOU AS, LE MAY/EVRE E, LE PUY ST BONNET AS, LE PUY VAUDELNAY ES, LES PONTS DE CE AS, LES PONTS DE CE LOISIRS, LES RAIRIES AS, LES VERCHERS ST GEOR, LIRE DRAIN O, LONGUE AC, LONGUENEE EN ANJ FC, MARTIGNE ES LAYON, MAZE US, MAZIERES EN MAUGES, MONTILLIERS ES, MONTREUIL BELLAY UA, MONTREUIL JUIGNE BF, MORANNES ES, MURS ERIGNE ASI, NEUILLE INTREPIDE, NOYANT ASD NOYANTAIS, PARCAY LA PELLERINE, PELLOUAILLES CORZE, POUANCE USA, POUZE ST CLEM BRAIN, SAUMUR BAYARD AS, SEGRE ESHA, SEICHES MARCE AS, SOMLOIRYZERNAY CP, ST ANDRE ST MACAIRE, ST AUBIN JS LAYON, ST AUGUSTIN FUTSAL, ST BARTHELEMY FOOT, ST FLORENT FC BLE, ST GEORGES/LOIRE US, ST GEORGES TREM FC, ST HILAIRE VIHIERES, ST JEAN ST LAMBERT FC, ST LAURENT MESNIL, ST LEGER BEGROLLES, ST MELAINE/AUBANCE, ST PIERRE MONTREV AS, ST SYLVAIN ANJOU AS, TIERCE CHEFFES AS, TILLIERES ARC, TOUTLEMONDE MAULEVR, TRELAZE DIABOLOS SC, TRELAZE EGLANTINE, TRELAZE FOYER ESP, VARENNES VILLEBER ES, VERNOIL VERNANTES, VILLEDIEU RENAUDIÈRE, VILLEVEQUE SOUCELLES, VIVY NEUILLE 90 AS

Clubs absents :

ANGERS BELLE BEILLE AC, ANGERS COPAINS ASC, ANGERS ENSEIGNEMENT PUBLIC AS, ANGERS FC, ANGERS LCDF, ANGERS CHU, ANGERS CŒURS D'AFRIQUE, ANGERS MAFCA, BRISSAC AUBANCE ES, CHATEAUNEUF US, CHAZE HENRY AS, CHEMILLE MELAY, CHOLET

NUAILLE ESSPG, CHOLET FOOT THALES, DURTAL AIGLONS, FOUGERE VAULANDRY SC, GENNES LES ROSIERS, HUILLE LEZIGNE SC, JARZE ES, LE PLESSIS GRAMMOIRE, MARANS GENE US, MARI GNE ES, NOELLET USTA, NUEIL HAUT LAYON, SAUMUR OFC, SOULAIRE FENEU AS, ST GERMAIN VAL MOINE, ST MATH MENITRE FC, STE GEMMES ANDIGNE, STE GEMMES/LOIRE O, THOUARCE FUTSAL CLUB, TRELAZE FALA, TRELAZE SPORTING, TURQUANT AS COTE, VERGONNES ARMAILLE US

Clubs absents excusés : ANGERS SCA, ANGERS SCO, BECON VIL ST AUG OL, CANTENAY EPINARD US, CHAZE VERN ANJOU AS, EST ANJOU FC, LA CHAPELLE ST LAUD, ST LAMBERT LEVEES, ST LEZIN AS MAUGES, ST MARTIN AVIRE LOUV, THOUARCE FC LAYON, VALANJOU AS, VAL ERDRE AUXENCE AS.

En raison de la situation sanitaire liée à la COVID 19, l'Assemblée Générale extraordinaire et ordinaire s'est déroulée en visioconférence avec les clubs.

La liste des clubs présents/absents précitée est la liste exhaustive telle que les clubs ont pointé électroniquement le soir de l'AG. Un problème technique explique le fait que Sébastien CORNEC ait annoncé un nombre différent le soir de l'AG.

ORDRE DU JOUR

- **Emargement des clubs en dématérialisé**
- **Ouverture de l'AG par le Président de District**

Partie 1 : AG EXTRAORDINAIRE

- **Modifications des statuts**
- **Vote- puis pause vidéo**
- **Autres modifications des statuts**
- **Résultats du vote**

Partie : 2 AG ORDINAIRE

- **Présentation de la refonte de la pyramide seniors**
- **Les championnats des jeunes**
- **Statut de l'arbitrage**
- **L'arbitrage des jeunes par les jeunes**
- **Le PFFD**
- **Le déploiement de la FMI en U13**
- **Retour sur les actions du district vers les clubs**
- **Mot de clôture du Président de District**

1^{ère} PARTIE : AG EXTRAORDINAIRE

Accueil par le Président de District

Sébastien CORNEC revient sur le fait d'avoir maintenu l'Assemblée Générale en distanciel. Il remercie le Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine pour ce nouvel accueil dans leurs locaux. Il remercie également les clubs présents (71 % des clubs représentant 77,1 % voix) et déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire ouverte qui peut délibérer valablement.

Modifications des statuts

Jack GASTINEAU rappelle que les modifications statutaires avaient été envoyées en amont le 9 juin 2021. Il explique le but de ses modifications qui nécessitent un vote.

Le vote est lancé ainsi qu'une vidéo pour patienter.

Jack GASTINEAU reprend ensuite la parole pour commenter les autres modifications statutaires suite à la déclinaison des textes fédéraux.

Sébastien CORNEC annonce les résultats du vote (96 % de « oui ») et clôt l'Assemblée Générale extraordinaire.

2^{ème} PARTIE : AG ORDINAIRE

Sébastien CORNEC ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les championnats seniors : évolution de la pyramide

Jacques CHARBONNIER précise que la saison 2021/2022 redémarra à l'identique de celle écoulée sur le nombre de groupes par division. Il évoque la situation à venir pour arriver en 2024/2025 à la suppression de groupes et ainsi obtenir une pyramide plus cohérente soit :

- 2 D1 – **3 D2** – **5 D3** – **7 D4** – xx D5

Il annonce quelques dates notamment les premiers tours de coupes et le début des championnats.

Les championnats des jeunes

Xavier MERLET confirme que les engagements sont libres en U15 / U17. Il détaille l'organisation des championnats :

- **Septembre-octobre 2021** : première phase (groupes de 6 équipes – format aller simple)
- **Novembre-décembre 2021** : seconde phase (groupes de 6 équipes – format aller simple)
Une équipe accèdera en Championnat régional et une équipe rétrogradera du championnat régional
- **Janvier-mai 2022** : troisième phase (groupes de 6 équipes – format aller-retour)

Pour les U14

Le championnat sera organisé en fonction des équipes engagées avec un seul niveau en première phase. Là aussi une équipe accèdera en Championnat régional en décembre et une équipe rétrogradera du championnat régional.

Pour les U19

Le championnat sera organisé en 3 phases et en fonction des équipes engagées. Toutes les équipes joueront au même niveau en première phase.

Xavier MERLET affiche les dates d'engagement (17 juillet) et de confirmation d'engagement (17 août). Il indique qu'il sera possible d'ajouter et/ou de retirer une équipe sans incidence financière en U15 D3 et U17 D3 jusqu'au 29 août 2021.

Enfin il précise les dates de reprise des championnats fixées au week-end des 18 et 19 septembre 2021.

Concernant les coupes, il confirme la création d'une coupe régionale en U15 (pour les équipes régionales). Les équipes du District 49 engagées en championnat régional U15 devront faire un choix entre la Coupe des Pays de la Loire et la Coupe de l'Anjou.

Les engagements en coupes et challenges se feront en **octobre 2021** (et non plus en juillet) pour que chaque club puisse avoir plus de visibilité sur ses effectifs.

Le statut de l'arbitrage

Jean-Baptiste AUGEREAU confirme les deux grands principes énoncés par le Comex de la FFF :

- Pas de sanction financière.
- Faire preuve de bienveillance pour les sanctions sportives.

Il communique sur les sanctions sportives en donnant des exemples et rappelle que le procès-verbal de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage a été mis en ligne sur le site du district le 15 juin en même temps que ceux de la LFPL et des 4 autres districts. Il informe que la commission reste à la disposition des clubs pour tout renseignement complémentaire.

L'arbitrage des jeunes par les jeunes

De retour sur la scène Xavier MERLET intervient sur le dispositif. Il énonce les objectifs :

- Former les jeunes joueurs aux fondamentaux de l'arbitrage
- Développer l'accompagnement éducatif en impliquant les jeunes au sein des clubs et en mobilisant les différentes composantes de l'encadrement
- Valoriser la place des arbitres et référents arbitres des clubs
- Respecter le Programme Educatif Fédéral
- Permettre aux rencontres de se dérouler dans le meilleur climat possible

Les règles seront les mêmes que celles appliquées en championnats régionaux :

- Arbitrage obligatoire par un(e) joueur(se) dès lors que 12 joueurs (ses) sont inscrits(es) sur la feuille de match.
- À la moitié du temps de chaque mi-temps, l'arbitre siffle une pause de 2' pour procéder aux changements d'arbitres assistants (soit 4 joueurs par rencontre).
- En cas de blessure, possibilité de faire entrer le joueur en position d'arbitre de touche.
- Un joueur ayant reçu un carton blanc ne pourra être en situation d'arbitre de touche pendant les 10 mn de suspension.
- En cas d'absence de joueur en capacité d'arbitrer (blessures, expulsions), un dirigeant en tenue sportive est autorisé à officier.

Il précise que tous les acteurs (éducateurs, joueurs, arbitres, référents arbitres...) doivent se mobiliser et se sentir concernés par ce dispositif.

Le parcours fédéral de formation des dirigeants (PFFD)

Sébastien CORNEC cite les thèmes abordés lors des réunions. Il évoque le format développé (distanciel) cette saison et en vante les avantages. De nombreux clubs se sont engagés dans ces réunions entre janvier et mai 2021 (56 dirigeants représentant 30 clubs, 115 thématiques...). Il évoque le projet d'une nouvelle thématique : développer la responsabilité sociétale de son club. Ces informations seront communiquées ultérieurement.

Le déploiement de la feuille de match informatisée (FMI)

Benoit VIAU, Président de CD Foot Animation U11-U13, annonce le déploiement de la FMI en U13 à partir de la saison 2021-2022. Il précise que le déploiement se fera progressivement de la façon suivante :

- Elite et DS dès la 1^{ère} phase en septembre
- D1 à partir de la 3^{ème} phase en janvier
- D2 et D3 et féminines (U15) la saison suivante 2022 – 2023

Le but de cette opération est de faciliter la préparation des matches et d'accélérer la transmission des informations. Les formations à la FMI peuvent se faire en interne dans les clubs et d'autres seront mises en place (en visio à confirmer). Des précisions seront communiquées lors des réunions de secteurs.

Retour sur les actions menées envers les clubs

Sébastien CORNEC revient sur les aides apportées aux clubs, annoncées à la visioconférence du 2 avril 2021.

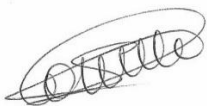
Il profite de cette occasion pour remercier à nouveau le Président d'Angers SCO Saïd CHABANE pour l'opération Ventes aux enchères (maillots ANGERS SCO / PSG). Un mail a été adressé aux clubs pour expliquer la règle appliquée et le montant versé sur les comptes des clubs.

Mot de clôture du Président

Sébastien CORNEC remercie l'ensemble des intervenants, l'équipe de Damien CHEVÉ et les clubs participants.

Il souhaite une bonne intersaison à tous et donne rendez-vous le vendredi 24 septembre à LONGUENÉE EN ANJOU pour l'Assemblée Générale statutaire (approbation des comptes, rapport moral...).

Le Président
Sébastien CORNEC



La Secrétaire Générale
Geneviève LANDEAU

